

66023 01.01.1.

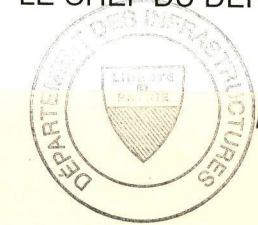
66023
COMMUNE DE BIOLEY - MAGNOUX

**DELIMITATION DE L'AIRE FORESTIERE
EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES**
(dans le cadre de la procédure de légalisation
du plan général d'affectation)

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT
DES INFRASTRUCTURES

LAUSANNE, LE 23 MAI 2003

LE CHEF DU DEPARTEMENT:



" Bois de Plan "

1 : 1000

Pour approbation :
L'inspecteur forestier
du 8ème arrondissement

Pailly, le 23.01.1998

P. Ch.

Soumis à l'enquête publique
du 2.11.93 au 3.12.93 et
du 24.04.98 au 25.05.98
Au nom de la municipalité :

Le Syndic: La Secrétaire:



R. Rastre

Yverdon-les-Bains, le 13 octobre 1993



R. Jaquier
J.-L. Pointet

YVERDON et GRANDSON
Tél. 024/425 21 76 • Fax 024/425 18 18
Ingénieurs génie rural - géomètres EPFL-SIA

